

**M. Ludger Allard, de Lowell, Mass, fait une heureuse expérience des PILULES MORO Pour les Hommes.**

Les hommes commettent souvent des excès de travail et ils abusent de bien des choses, et c'est ce qui généralement diminue ou détruit leurs forces et, dans bien des cas, les rend malades. La preuve c'est que les maux que l'on rencontre d'ordinaire chez eux, c'est le mal de tête, les troubles d'estomac et la maladie de rognons.

Interrogez les hommes malades; presque tous ils vous diront souffrir de la même chose.

C'est donc ce qui justifie pleinement l'existence et l'emploi des Pilules Moro dont l'usage sera recommandé indifféremment pour tous les hommes affaiblis ou souffrants.

Qu'il y ait eu excès, abus, surmenage ou autre chose, du moment que le mal est le même, un même remède pourra certainement le guérir.

Souveraines et infaillibles, les Pilules Moro font renaître toutes les énergies et les forces perdues, et grâce à leur influence rétroactive, les effets des troubles passés, comme les maladies qui existent, tout disparaît et cesse presque soudainement. Les guérisons opérées par les Pilules Moro sont permanentes.

D'un homme affaibli, maigre, souffreteux ou même très malade, elles font un être fort, robuste, courageux et plein de santé.

Quiconque prend seulement quelques boîtes de Pilules Moro, se trouve complètement transformé et devient un homme nouveau, fier, plein d'ardeur et toujours frais et dispos.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à leur écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



**M. LUDGER ALLARD,**  
117 rue Worthen, Lowell, Mass.

Aussi les jeunes gens fatigués, les hommes exténués, comme même les individus devenus débiles, ne trouvent jamais rien de mieux que les Pilules Moro, soit pour recouvrer leurs forces usées ou perdues, reprendre une nouvelle vigueur ou se rajeunir en quelque sorte.

"Ma digestion me fatiguait depuis au delà d'un an, et bien qu'un médecin me traitât, l'estomac était toujours rebelle. J'eus donc recours aux Pilules Moro qui, à en juger par les certificats publiés en leur faveur, me paraissaient bien efficaces. En effet, elles me firent du bien tout de suite. Au bout d'un an je mangeais ce que je voulais sans être incommodé."

**LUDGER ALLARD,**  
117 rue Worthen, Lowell, Mass.

**La situation franco-allemande**

Paris.—Le ministère des Affaires Etrangères a été informé de Berlin, que M. Cambon, l'ambassadeur français, a été reçu hier matin à 11 heures, par le ministre des Affaires Etrangères allemand, Kerr Von Kiderlen-Waechter, auquel il a présenté les propositions écrites de la France pour le règlement de la question marocaine.

On ignore encore quand l'Allemagne donnera sa réponse, mais on s'attend que ce sera à la fin de la semaine.

La France attend avec calme la fin des négociations qui viennent d'être reprises à Berlin. C'est une semaine d'anxiété qui va s'écouler. Cependant le peuple français a confiance que les négociations aboutiront à un règlement satisfaisant pour les deux puissances.

Le "Gaulois", dans un article, semble résumer exactement l'esprit du peuple français. Il dit :

"Il n'est pas question de quelques hectares de terrain à céder. Il s'agit de savoir si, oui ou non, il faut nous soumettre à la volonté de l'Allemagne. Il s'agit de savoir si nous devons permettre à l'Allemagne de proclamer, à la face de l'Europe, que nous cérons quand elle menace. Il s'agit de savoir si nous sommes, comme au lendemain de 1870, une nation conquise, mais conquise, cette fois, sans l'héroïque résistance qui nous a laissés un peu de gloire."

"Voici sous quelle forme il faut se poser le problème :

"Pouvons-nous accepter l'hégémonie de l'Allemagne?"

Les instructions données à M. Cambon sont assez conciliantes pour amener l'arrangement honorable que nous désirons tous. Mais s'il nous est impossible de l'obtenir, attendons la suite sans surexcitation.

Il y a trois semaines, le bruit a-

vait couru que le gouvernement avait l'intention de supprimer les manoeuvres d'automne et de maintenir la classe 1908 sous les drapeaux, à l'expiration, vers le 25 septembre prochain, de ses deux années de service.

Ces deux nouvelles sont démenties officiellement.

Cependant, si les manoeuvres n'ont pas été supprimées complètement elles ont été réduites, sous le prétexte que la fièvre typhoïde sévissait dans certaines régions de la France, et limitées à des manoeuvres dans l'est, afin de ne pas dégar nir la frontière.

Certains signes montrent que la nation accueillerait favorablement la décision du gouvernement, si ce lui-ci décidait le maintien sous les drapeaux de la classe 2908.

Il faut remarquer que le renvoi de la classe, s'il avait lieu, à la fin du mois de septembre, au moment où les négociations franco-allemandes en seroat au point critique, laisserait l'armée, composée uniquement de soldats d'un an et de recrues, très affaiblie.

Les banques françaises conservent leur or depuis le 20 août et la banque de France émet des billets de cinq et de vingt francs. Dans les arsenaux, on travaille fiévreusement.

M. Lebrun, ministre des colonies, ne ratifiera pas les projets de concessions à une société franco-allemande au Maroc. On dit que l'Allemagne est disposée à renoncer à ses demandes au sujet de ces concessions, si un accord est conclu entre les deux nations.

Le général French, généralissime de l'armée anglaise, qui accomplit en ce moment une mission en France, et qui a visité les places fortes de la frontière de l'Est, a rendu visite à M. Messimy, ministre de la guerre.

A Bruxelles, on a apposé sur les murs des légations de France et

d'Allemagne des affiches avec cette inscription : "La paix ou la dynamite!"

La Confédération générale du travail vient de faire afficher un manifeste invitant les travailleurs à déclarer la grève générale révolutionnaire en cas de guerre.

**L'OPINION A BERLIN**

Berlin, 5.—Le chancelier allemand Herr Von Kiderlen-Waechter et l'ambassadeur français M. Cambon, se sont rencontrés hier pour discuter les propositions de la France au sujet des difficultés marocaines. C'est l'opinion générale dans les cercles diplomatiques que la question de garanties suffisantes pour la sauvegarde des intérêts économiques de l'Allemagne au Maroc constituera la plus grande difficulté à surmonter au cours des négociations. On espère cependant qu'on en arrivera assez facilement à une entente.

**Pour les marchands de bois**

Dans le choris de requêtes faites dans la presse anti-réciprocité contre l'ouverture d'un marché canadien, venant en concurrence avec quatre-vingt-dix millions de population, il est fortement à remarquer qu'il n'a été fait aucune mention de l'industrie du bois.

Il y a une raison à cela. Les marchés du Canada sont déjà grandement ouverts à l'industrie du bois, particulièrement le bois dur et le pin jaune venant des Etats-Unis. Il est importé franc de droit, parce que les manufacturiers et les entrepreneurs du Canada, en font un grand usage dans leur commerce.

Pour les marchands de bois canadiens, la Réciprocité ne signifie aucune augmentation de commerce, par suite de l'enlèvement entier des droits, sur le bois canadien.

Aujourd'hui, les Etats-Unis sont d'accord. Ils sont prêts à donner toute leur influence, pour en venir à une entente réciproitaire.

Pour les marchands de bois, l'adoption de la réciprocité est un gain notable.

Le bienfait de l'enlèvement des Droits des Etats-Unis sur le bois canadien, ira en partie aux consommateurs, dans les Etats-Unis, sous forme de prix plus bas, et en partie aux marchands de bois canadiens et leurs employés, sous forme de plus hauts salaires et profits.

Quoiqu'il en soit, on peut voir par le tableau suivant que les exportateurs de produits forestiers du Canada aux Etats-Unis, ont été comme suit :

1906,	\$23,085,040
1907, (neuf mois),	18,397,753
1908,	27,470,754
1909,	26,421,373
1910,	31,835,326

C'est là un total de \$127,210,246, en quatre ans et neuf mois. Presque tous ces produits ont eu à faire face à des droits énormes.

Durant la même période, les Etats-Unis ont envoyé au Canada, pour \$35,770,314 de produits forestiers franc de droits.

Ajoutons ici, en terminant, que les droits des Etats-Unis sur le bois scié seulement, sur la base du commerce de 1910 seroat de \$1,219,970 par année.

C'est la raison pour laquelle, les commerçants de bois sont grandement en faveur de la politique du gouvernement Laurier, et de plus vastes marchés.

**Dr. A. L. Purdy, Dentiste, Alberton.**

Le docteur Purdy sera à Tignish, jusqu'à nouvel ordre, le dernier mardi et mercredi de chaque mois.

Bureau ensuite du bureau de poste.

J. A. JOHNSTON, M. D., C. M.  
Médecin—Chirurgien  
TIGNISH, ILE DU P. E.

**Exposition Agricole et Industrielle**

L'exposition la plus grande de l'île du Prince Edouard sera la onzième interprovinciale à CHARLOTTETOWN

le 26, 27, 28, 29 septembre 1911.  
Plus de \$6,000 en prix.

Deux jours de courses de chevaux (six classes) trois classes chaque jour.

\$1800.00 divisées pour les courses.

Magnifiques attractions spéciales en devant de l'hippodrome.

Il y aura prix rédnits sur les bateaux à vapeur et sur les chemins de fer.

Pour la liste des prix et toutes autres informations adressez vous à  
**C. R. SMALLWOOD**  
Secrétaire-Trésorier  
Charlottetown,  
I. P. E.

**DEPARTMENT OF RAILWAYS AND CANALS**

PRINCE EDWARD ISLAND RAILWAYS. BRANCH LINE O'LEARY TO WEST POINT.

**NOTICE TO CONTRACTORS**

Sealed Tenders addressed to the undersigned and endorsed "Tender for Branch Line, O'Leary to West Point," will be received at this office until sixteen o'clock on Wednesday, September 20th, 1911.

Plans, profiles, specification and form of contract to be entered into can be seen on and after the 4th of September at the office of the Chief Engineer of the Department of Railways and Canals Ottawa; at the office of the Chief Engineer of the Intercolonial Railway, Moncton, and at the office of the Station Master, O'Leary, P. E. I., at which places forms of tender may be obtained.

Parties tendering will be required to accept the fair wages schedule prepared or to be prepared by the Department of Labour, which schedule will form part of the contract.

Contractors are requested to bear in mind that tenders will not be considered, unless made strictly in accordance with the printed forms, and in the case of firms, unless there are attached the actual signature, the nature of the occupation, and place of residence of each member of the firm.

An accepted bank cheque for the sum of \$20,000.00 made payable to the order of the Minister of Railways and Canals must accompany each tender, which sum will be forfeited if the party tendering declines entering into contract for the work, at the rates stated in the offer submitted.

The cheque thus sent in will be returned to the respective contractors whose tenders are not accepted.

The cheque of the successful tenderer will be held as security, or part security, for the due fulfilment of the contract to be entered into.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

By order,  
**L. K. JONES,**  
Secretary.

Department of Railway and Canals  
Ottawa, August 31st, 1911,  
Newspapers inserting this advertisement without authority from the Department will not be paid for it.

**Queen Insurance Co.**

La plus forte compagnie d'assurance contre le feu.

Ne soyez pas imprudent. Ayez toujours vos bâties bien assurées. Le feu est un terrible destructeur mais lorsque vous avez de l'assurance sur vos propriétés vous n'avez aucune inquiétude.

**F. J. BUOTE, AGENT**  
Tignish, P. E. I.

**LE CHOLERA**

Rome, 5.—Les autorités sanitaires réalisent qu'il est impossible de cacher plus longtemps l'épidémie de choléra qui sévit actuellement à Leghorn. On a admis, que 800 cas ont été enregistrés entre le 7 juin et le 26 août.

Ces chiffres sont très inexacts et chaque jour, bien des cas ne sont pas rapportés dans le but d'éviter les mesures préventives.

Toutefois, l'épidémie diminue considérablement. Aujourd'hui il ne reste plus qu'une dizaine de cas sérieux et les mortalités sont rares. A Leghorn, la population a été prise de panique et la foule a promené dans les rues de la ville, une statue de la Madone pour faire disparaître le fléau. La masse croit que les mesures prises par les autorités sanitaires ont été inutiles parce que le préfet de police a envoyé lui-même des offrandes au temple de la Vierge.

Londres, 5.—Le correspondant du "Daily Chronicle" à Constantinople, dit que la mortalité causée dans l'armée par le choléra a pris des proportions alarmantes.

Dans les deux derniers jours il y a eu 850 morts. Des 45 officiers qui sont revenus d'Albanie, 37 sont morts.

Ghent, Belgique, 5.—Deux cas fatals de choléra ont été rapportés hier de Meirelbeke, au bureau de santé. Les deux victimes sont deux marins de River Scheldt. Meirelbeke est situé à deux milles d'ici.

**Deux marches sont mieux qu'un**

L'argumentation des tories contre la réciprocité est vraiment absurde. Nous refusons depuis quelque temps, un ou des arguments, à chaque jour et c'est ce que nous entendons faire d'ici quelques jours.

Cet argument de la diminution par la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, du commerce entre la Mère-Patrie et le Canada, n'a rien de bon, et ne mérite pas même d'être pris en considération. Voyons quand même.

Il n'y a pas de discussion à faire, la valeur du marché anglais pour le cultivateur canadien, est indiscutable et le parti libéral l'a fort bien reconnu, en accordant à la Mère-Patrie, une préférence sur nos marchés, sans imposer de conditions et sans même demander, comme l'avait manifesté, d'ailleurs, le parti tory canadien à la Grande-Bretagne, de changer son système fiscal.

Nous avons un grand marché, c'est vrai, en Angleterre, mais est-ce là une raison pour ne pas nous en créer un second, dans les Etats-Unis? Que penseriez-vous d'un homme d'affaires qui, en supposant qu'il a deux clients, Jack William et Jos. Smith—refuserait, parce que William est un meilleur client, d'encourager Smith à augmenter le nombre de ses petits achats, parce que le premier William, est un bon acheteur?

Un homme d'affaires qui agirait de cette manière, serait considéré ni plus ni moins, comme un fou. Ce qui est juste pour un individu, est également juste pour un pays.

Le marché anglais est bien étendu, mais pas encore assez et ne pourra jamais l'être assez non plus, pour consommer le surplus des produits que nous avons au Canada, car la quantité de nos produits s'accroît davantage à toutes les années.

Les neuf provinces canadiennes ont presque atteint le dernier point de leur développement. Il faut par conséquent un autre marché, et c'est en adoptant la réciprocité que le gouvernement, désireux de faire du bien au pays, procurera ce marché.

La rapidité avec laquelle se développent les Territoires du Nord-Ouest Canadien, nécessitait d'autres endroits, pour l'écoulement des produits. En ayant la réciprocité, nous avons ce qu'il nous faut et

nous croyons recommander aux électeurs d'adopter cette entente, de laquelle il découlera de grands profits pour nous.

Ce que nous avons dit précédemment doit être suffisant, pour démontrer combien il y a d'avantages, pour nous, Canadiens, d'avoir deux marchés sur lesquels, on pourra écouler les produits.

Nous avons traité, nombre de fois déjà, la réciprocité et ce que nous faisons depuis quelques semaines, et ferons encore d'ici à quelques jours, c'est de refuter, en autant que faire se pourra, les faux arguments des tories, les effrontés mensonges que les Sifton et Consorts colportent contre l'entente douanière, qui est appelé à ne nous rapporter que du profit.

Nous sommes mieux d'avoir deux marchés qu'un seul.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi, le 26 septembre 1911, des soumissions pour la construction et les réparations au quai de Grand River (Sud), comté de prince, I. P. E., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le quai de Grand River, (Sud) I. P. E."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contract et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. B. Hegan, ingénieur de district, Charlottetown, I. P. E., et du maître de poste au Lot, 16, comté de Prince, I. P. E.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que les soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignations de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
**R. C. DESROCHERS,**  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 28 août, 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

**A VENDRE**

La Société Acadienne de Secours Mutuel de Tignish, offre ses propriétés à vendre, situées dans le village de Tignish, consistant de bon loyer, grange, hangar, le tout sur un lopin de terre sur la rue centrale. L'une des places les plus avantageuses de Tignish.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 18 novembre 1911, elle sera offerte, ce jour là, par vente publique, à deux heures de l'après-midi.

Pour plus d'informations, prix, conditions, etc. Adressez-vous à  
**Théo. Bernard**  
Hôtel Bernard  
Tignish.

Abonnez-vous à l'Impartial